Vol. III — Edmonton & Morinville, Alberta, 11 Janvier 1912 — No 45

PUBLIÉ CHAQUE JEUDI A MORINVILLE PAR LA PROGRESSIVE PRINTING COMPANY LIMITED

# LE PROGRES

BUREAUX A EDMONTON 155 AVE. JASPER OUEST

JULES LECERF, Representant
Tarif d'annonces sur demande



Wilfrid Gariepy, President. "JE ME SOUVIENS" Omer St-Germain, Gerant.

## NOTES POLITIQUES

Les libéraux d'Edmonton ont donné vendredi dernier à l'hôtel Yale, un banquet en l'honneur du député du comté à Ottawa, l'honorable Frank Oliver. Au delà de cent convives, choisis parmi les classes dirigeantes de la Capitale, participaient à la fête. Notre représentant à la chambre locale, M. Boudreau, y assistait, de même que l'hon. D. Marshall, ministre de l'agriculture, l'hon. A. G. MacKay, M.P.P. et M. J. Elliott, M.P.P., tous deux d'Ontario et M. J. R. Boyle, M.P.P. au parlement d'Alberta. Les toasts peu nombreux donnèrent lieu à d'éloquents discours.

Le héros de la réunion, quand il se leva pour répondre à la santé qui lui fut portée, reçut une ovation enthousiaste et sympathique. M. Oliver prononça une harangue pleine de fortes et salutaires pensées. Il parla des causes de la défaite de septembre dernier et signala de façon énergique la route à suivre pour gagner le terrain perdu et remporter de nouvelles victoires.

Nous nous associons aux fidèles cohortes du chef-lieu de la division pour donner à l'ancien ministre de l'Intérieur l'hommage de notre estime et l'assurance de notre cohésion. M. Oliver restera une des plus nobles et des plus intéressantes figures dans l'histoire de l'Ouest.

Le fait qu'il fut pendant six ans l'incorruptible et dévoué collègue de Sir Wilfrid Laurier, ne sert pas peu à nous le faire estimer. Malgré l'insuccès, l'échec, malgré le changement de rôle et de position, Laurier et Oliver se montrent réellement grands et de plus en plus dignes, sous leurs cheveux blancs, de nos sympathies et de notre appui.

Peut-être la défaite elle-même du gouvernement dont ils faisaient partie, a-t-elle augmenté l'intensité de nos sentiments à leur endroit et la confiance que nous avions dans leurs principes, leurs convictions et leur politique.

Plus des neuf dixièmes des Canadiens-français de l'Ouest ont supporté Laurier et ses candidats dans la récente élection.

Bien que les accents de M. Bourassa et de M. Lavergne soient empreints d'une véritable éloquence et dénotent un talent plus qu'ordinaire, un souci national qui touche bien des cœurs, il nous a toujours paru clair que briser Laurier, pour le remplacer par Borden, ce n'était pas faire acte de sagesse, ni comprendre les vrais intérêts des Canadiens français.

A peine si quatre mois se sont écoulés depuis que l'administration des affaires du pays a changée de mains et voilà que tout naturellement, sans effort, les événements nous donnent amplement raison.

L'inclusion dans le même cabinet de M. Monk et de Sam Hugues ressemble trop à l'alliance du mouton et du loup.

L'élection du Dr Sproule à la présidence de la Chambre tandis que son assistant devient nul autre que M. Blondin, est trop faite pour montrer à nu un pacte, une entente entre les éléments hétérogènes et disparares qui ne sauraient avoir absolument rien de commun si ce n'est la jouissance du pouvoir et la distribution du patronage.

Nous rappellerons que M. Monk s'est détaché de son parti avec fracas sur la question de la marine, et qu'il fut en pleine Chambre ouvertement désavoué comme lieutenant par son chef d'alors devenu son chef d'aujourd'hui, M. Borden.

M.M. Monk et Blondin furent pendant plusieurs mois des tenants de l'école bourassiste, et durant cette période nulle parole ne fut assez amère ni assez dure dans leur bouche, à l'égard d'ultra impérialistes comme MM. Borden et Laurier, prêts, disaient-ils, à sacrifier leur pays pour quelque décoration ou quelque sourire royal.

Le Dr Sproule est le grand prêtre de l'orangisme au Canada. M. Hugues est un colonel de large envergure qui prêche les avantages de l'éducation militaire, la sagesse de la circonscription, la nécessité d'offrir immédiatement à la défense de l'empire anglais des dreadnoughts à une dépense de plusieurs millions.

C'est à ce point que M. Bourassa, sentant enfin que nous n'avons rien gagné à la substitution du régime Borden au régime Laurier, jetait dans un numéro récent de son journal, LE DEVOIR, un cri de détresse et de désapprobation, tardif mais juste, en déchainant sur le ministre de la milice des tirades qui ont fait du bruit.

## L'HEROISME FRANCAIS

Au hasard d'une lecture, j'ai trouvé au bas d'une colonne dans un quotidien anglais la note suivante :

"Tanger, Maroc, 5 janvier: — Un "nombre considérable de marocains "en révolte ont attaqué la ville de "Sefrou.

"La garnison, commandée par des "officiers français, lutta huit heu-"res durant et fut victorieuse...

"Les ennemis laissèrent 500 morts "et la poignée des braves eût 5 des "siens de tués et 15 de blessés".

La lecture de ces lignes m'a rendu tout songeur et, dans ce vingtième siècle où l'égoïsme matériel semble envahir le monde ; alors que tout élan d'idéal est ridiculisé le fait ci-haut mentionné n'est-il pas sublime?

On pourra dire "La France se meurt", mais quand, de tels propos viennent meurtrir le cœur d'un vrai patriote, oh! comme il est doux de regarder là-bas, dans le lointain désert marocain, ces cinq soldats couchés, une balle au front, et qui pour mourir ont tourné leur regard vers le drapeau national flottant sur la citadelle, blanche comme la lumière des sables chauds...

Non... la France ne mourra pas;... Chacun de ses fils qui tombe, est une semence de héros et le courage français sera toujours la plus belle page de l'histoire du genre humain.

Pour ne parler que du Canada, où trouve-t-on ailleurs que chez nous, les 17 immortels de Dollars Des Ormeaux?

Qui ne lira pas, sans sentir brûler en lui un feu sacré, le fait d'armes de Carillon ?

Et Chateauguay... il semble qu'on entend encore le clairon des 300 invincibles, tenant tête à 8000 adversaires!...

Histoire de mon pays dans tes pages rayonne l'immortelle bravoure ancestrale ; cette bravoure qui depuis la conquête même, s'est enrichie du joyau pur de la loyauté au vainqueur !

Nos pères sont morts pour Albion, aujourd'hui même, s'il le fallait, comme les braves du désert marocain, nous, les enfants, serions là au premier rang, couchés dans la plaine, un trou au front, mourant aussi pour elle. On ne doit pas oublier les fils de 1812 et si dans les veines des descendants de la Vérandery de Montcalm, de Salaberry, coulent tant de nobles dévouements, n'est-il pas juste qu'on leur accorde à l'heure des revendications prochaines, les droits acquis par des aïeux qui se firent tuer, et dont la mort glorieuse sauva par trois fois le Canada à l'Angleterre.

## BANQUET A L'HON. FRANK OLIVER

Edmonton, 6. — Les libéraux de cette ville ont offert un banquet hier à l'honorable Oliver. L'immense réfectoire de l'hôtel Yale était rempli de convives qui voulaient une fois de plus payer un tribut d'hommage à l'ancien ministre de l'Intérieur.

Parmi ces convives on remarquait l'honorable McKay, ancien chef de l'opposition à Toronto ; J. C. Elliot M.P.P. pour le comté de Middlesex, Ont., John Boyle, M.P.P. pour Sturgeon ; W. Gariépy ; L. Boudreau, M.P.P. pour St-Albert, Alex. Stuart, K.C.

Le discours de M. Oliver fut particulièrement haché d'applaudissements. L'orateur parla de la situation politique au pays. "Le gouvernement actuel, dit-il, est un gouvernement de coalition qui n'a pas à sa base l'unité de principes, c'est donc un gouvernement qui ne doit pas résister et subsister".

A cause de son éloquence et du sujet d'actualité qu'il traita, l'honorable MacKay fut particulièrement goûté et applaudi. Parlant du libéralisme "c'est, dit-il, le bras et la conscience de la nation".

Prirent aussi la parole W. T. Henry, président de l'association libérale d'Edmonton, John Boyle, l'honorable Marshall, ministre de l'agriculture. Comme l'espace nous manque pour nous donner un compte rendu de tous les discours, disons que ce qui régna surtout ce fut l'enthousiasme avec lequel on applaudit tous ces champions de la cause libérale.

## NOTE LOCALE

Il est annoncé à tous ceux qui liront ces lignes, que les soussignés ont été témoins au tirage qui a eu lieu le 30 de décembre 1911 au magasin de M. G. M. Deschenes et que le numéro 77 est sorti de la boîte et que le dit numéro correspondait au numéro de Mme Napoléon Meunier qui a été l'heureuse gagnate. (Signé)

| | |
|---|---|
| Henry Nobert | Jos. Kra[illegible]opt |
| Armand Tellier | J. B. Wilson. |
| Alex. Tellier | I. Wardell. |

Morinville, janvier 3, 1912

Reçu de M. G. M. Deschenes, marchand de Morinville, Alta ; la somme de $19.95 (dix-neuf piastres et quatre-vingt-quinze cents, étant le plein montant des achats fait au comptant depuis le 9 décembre 1911. La dite somme de $19.95 que j'ai reçu ayant été gagné par moi le 30 décembre 1911 dans le concours qui donnait à chacun des acheteurs le même privilège.

(Signé) : Dame Napoléon Meunier

## MEMOIRES D'UN SPORTMAN

Quelque temps après la célèbre et scandaleuse partie de tonneau, je résolus de tenter ma chance en aviation. Un grand concours de capotage se préparait. Seul, je réussis à capoter en toute sécurité pendant près d'une heure, à la grande stupéfaction des assistants. Je fus proclamé gagnant du premier prix : un caveau de famille orné d'un paratonnerre. Quand au secret de ma victoire, le voici: j'avais eu la précaution de me frictionner le corps avec une "lotion contre la chute des aviateurs". ?

Ayant fait mes preuves comme champion de l'air, mes amis me conseillèrent de combattre pour le titre de champion de boxe. Je m'entraînai. L'essentiel pour un boxeur est de bien "engraisser", c'est-à-dire de recevoir sans sourciller, les poings de son adversaire sur le visage. Mon père m'ayant fait jurer à son lit de mort de ne jamais me défigurer sous aucun prétexte, je cherchai un moyen de concilier ses dernières volontés avec les exigences de la boxe. Je résolus, ma fortune me le permettant, de me payer un "encaisseur". Vêtu d'un costume genre employé de banque, avec sacoche au côté, mon "encaisseur" se plaçait devant moi et recevait à ma place les coups de mon adversaire. Les deux bras placés sous les aisselles de mon "en caisseur", je soutenais ce malheureux jusqu'au moment où, épuisé de frapper, mon rival tombait de faiblesse sur le ring. Ce système d'encaissement me permit de ravir le titre de champion du monde au fameux nègre qui le détenait jusqu'à ce jour mais mon bonheur fut de courte durée. Mon "en caisseur" n'était qu'une fripouille, un soir il partit avec les en caissements.

## ALBERTA ET SASKATCHEWAN

Le coroner du comté de Moose Jaw le constable Dunn de la ville du même nom et un guide doivent un cierge à leur patron pour ne pas s'être gelés à mort au commencement de la semaine.

Ils allaient pour enquêter sur la mort tragique d'un nommé Clarence Medlock au lac Johnson et perdirent leur route dans la neige. Le froid achevait de les terrasser quand ils purent retrouver le sentier... sauveur.

Un agent d'immeuble peu scrupuleux du nom de F.A. Botsford vient [illegible] par la police de Saskatoon [illegible] pour avoir annoncé des terrains à vendre avec des images obscènes.

On a saisi 300 cartes et tout pro[illegible]le que l'imprimeur de ces annonces nouveau genre sera aussi arrêté. Puissent-ils payer de leur liberté pareil outrage à la morale.

Un télégramme reçu à Edmonton et venant de la Rivière la Paix, nous apprend que le thermomètre a enregistré 58 au-dessous de zéro dans cette partie de la province.

La chasse a encore fait une victime, à Calgary hier.

Un jeune anglais du nom de Robert Bonique a été tué, au cours d'une partie de chasse au lapin avec un de ses amis.

L'accident a été causé par une carabine 22 la victime avait 21 ans.

## UN ACCIDENT FATAL A MONTREAL

Le froid ayant empêché de fonctionner les freins à air, sur un train du Pacifique Canadien venant de Québec a été causé d'un fatal accident à St-Vincent-de-Paul. Le convoi de Québec est venu en collision avec celui de Montréal à 8 heures et demi, lundi, quatre personnes ont été tuées et 8 dangereusement blessées. Les victimes sont Arthur De Harnais, serre-frein, 40 ans ; de Québec. Gabéas Thibodeau, commis 22 ans, de Lotbinière, Elzéar Bédard ouvrier, 4 ans, Maskinongé et Edmond Riopel plafonnier, 58 ans, de Montréal.

## ELECTIONS D'OFFICIERS

Voici le résultat de l'élection des officiers de la Société d'Agriculture du district de St-Albert, pour l'année 1912.

Président ; Paul Auvé. 1er. Vice Pres : Georges Hallé. 2em Vice Pres : A. Racine.

Directeurs

Em. Rivet, Jos Gibeault, J. F.D Morin, N. Noël, Chs Lajoie, Aug. McDonell, James Fitzgerald, M. Perrett, F Perron, Jos Dagenais, D Scetard, M Payment, A Coupal J. P Bernier, A LeVasseur.

Auditeurs P. S. Gaudette, J. W. Deschesnes.

Le PROGRES offre de grand cœur ses plus chaleureuses félicitations aux anciens et nouveaux dignitaires pour l'honneur et la marque de confiance que leur donne cette société.

## Le decret "Ne Temere"

### Son but, sa doctrine, ses effets

Monsieur le rédacteur du Progrès.

Le fameux décret "Ne Temere", qui a fait beaucoup d'encre, semble n'être pas compris, et créer beaucoup de malentendu : les uns par ignorance les autres par malice ou préjugé.

Une question si importante demande une étude sérieuse, et ne doit pas être traitée à la légère comme elle l'a été, je me permets de le dire par le Rév. Père Comeau, ou par le Révérend M. Duclos.

Un malentendu même a éclaté entre un archevêque catholique et un évêque anglican.

Permettez-moi de vous communiquer loyalement et courtoisement l'explication d'un avocat catholique de l'Ouest.

Pourquoi tant de bruit, tant de protestations ? Vraiment je crains qu'une montagne en travail n'enfante une souris.

Le rapport de Monseigneur Bruchési relatif au Ne Temere et publié dans les journaux de la fin de novembre n'est pas signé.

Mais Monseigneur l'Archevêque ne l'a pas contredit. Si ce rapport eut été fautif, Sa Grandeur n'aurait pas manqué de le rectifier. Jusqu'à nouvel ordre ce rapport me paraît authentique, bien qu'il soit, à mon humble avis court et incomplet.

On comprend alors les méprises de lecteurs peu familiers avec la discipline et la paraséologie ecclésiastiques.

On comprend moins l'ire de personnages qui devraient toujours revêtir leurs idées d'expressions calmes et charitables.

On comprends encore moins l'imprudence de certains curés qui devraient peser leurs paroles avant de les énoncer devant des reporters anxieux d'avoir de la matière sensationnelle.

Mais laissons de côté les personnages ecclésiastiques et bornons-nous à la doctrine et aux faits.

Le Canada jouit d'une constitution favorable à la tolérance religieuse. Toute religion prêche librement son Credo. Chaque culte a droit au respect de son voisin. Cette liberté est garantie aux catholiques comme aux autres cultes. Les catholiques sont unanimes que leur foi est la seule vraie et Dieu n'a enseigné qu'une même doctrine. Ils croient que le mariage est un "sacrement" qui ressort de la compétence de "leurs pontifes". Ils laissent la loi civile légiférer sur les effets maternels et civils du mariage.

Le "Ne Temere" n'a rien à voir avec la loi civile.

La loi canonique ne prétend par imposer aux protestants un credo et une discipline contraire à leurs convictions. L'église romaine légifère pour ses sujets comme le font les autres églises pour leurs sujets respectifs. De plus l'Eglise romaine ne demande pas "aux tribunaux civils du Canada de favoriser son enseignement au détriment des autres cultes.

Vous direz : Et le "Ne Temere"?

Expliquons-nous et passons aux faits.

Jusqu'à 1910 la question matrimoniale n'a jamais soulevé avec autant d'acharnement la colère de certains journalistes et de certains ministres protestants. Pourquoi?

Ni les lois matrimoniales des provinces maritimes ni celles des provinces de l'Ouest n'ont occasionné pareille mauvaise humeur. Qu'est-il donc survenu ? Voici : Hébert et sa fiancé, Mlle Cloustre "tous deux catholiques", vont se marier en présence d'un ministre presbytérien. Plus tard les deux époux se brouillent. Hébert repentant expose son cas à son archevêque.

Malheureusement après maints efforts, impossible d'accommoder l'époux et l'épouse.

Le tribunal épiscopal, n'annule pas le mariage mais il constate puis déclare que le mariage n'a jamais existé : car ils ont violé et la loi ecclésiastique et la loi civile.

Voici. L'Article 127 du code civil de Québec approuve les empêchements créés par l'autorité de toute "dénomination" ou "corporation" religieuse autorisée.

Or la loi catholique exige sous peine de nullité que le mariage de deux catholiques soit contracté devant le curé et deux témoins. Or Hébert et sa fiancée ont violé la loi et ont encouru la sanction du tribunal ecclésiastique.

Madame Cloustre proteste devant les tribunaux civils. Le juge laïque déclare le mariage nul conformément à l'article 127 du code et à la sentence ecclésiastique.

Dans la plupart des cas analogues la jurisprudence légale a maintenu la même solution v. g. (Laramée vs Evans 24 L. C. J. Durocher vs Degré, etc.)

Cette solution est équitable. L'église catholique réclame dans le domaine religieux le monopole exclusif du gouvernement de ses propres sujets.

Et les protestants doivent à leur tour limiter leur juridiction à leurs propres adeptes. Donc quelle égalité plus parfaite! Quelle plus belle harmonie dans la liberté de tous les cultes ?

Les catholiques ne demandent pas la permission de présider aux mariages protestants. Pourquoi alors les protestants veulent-ils présider aux mariages catholiques ?

Concluons. Le Code de la province de Québec ne lèse aucunement la liberté cultuelle des protestants. Pas un article de ce Code ne violente leur conscience. Et jamais les juristes n'ont voulu imposer aux protestants une doctrine contraire à leurs convictions. Le "Ne Temere" aussi le dit correctement dans un de ses articles.

Aussi les catholiques de l'empire britannique resteront éternellement convaincus que leur foi est la seule vraie, et jamais la loi de Québec ne l'imposera par la force ou par les tribunaux.

La question matrimoniale est une question vitale, car le mariage est la source de la vie nationale. Cicéron l'appelait "la pépinière de la République".

Enfin, l'église catholique ne légifère pas pour les protestants mais uniquement pour ses propres enfants. Elle requiert pour le contrat des mariages catholiques la présence du curé comme la loi civile requiert la présence du notaire dans les contrats civils ; (Concile de Trente et le décret "Ne Tametsi et le Ne Temere")

Et aux esprits préjugés et turbulents, je répète volontiers les paroles du Dr Tupper devenu Sir Charler Tupper : "Le génie du protestantisme est la plus complète comme la plus large tolérance. Le protestantisme repose sur le principe de la plus grande liberté de conscience, celle que tous les protestants réclament pour eux-mêmes.

L.-A. GIROUX.

## VIEUX DOCUMENT

En 1754, on construisit en Canada 10 navires de 40 à 100 tonnes Le commerce avec la France employait 30 navires appartenant à des marchands de la Rochelle. En 1759 le Canada exporte en chiffres ronds :

| | |
|---|---|
| Pelleteries | $450,000 |
| Huile de marsouin | 50,000 |
| Farine et pois | 50,000 |
| Bois | 30,000 |
| | $580,000 |

Et les dépenses du pays s'élevaient à $5,000.000. Il est vrai que l'année était désastreuse à cause de la guerre, mais en temps ordinaire les frais d'administration étaient d'environ $1,000,000.

## Et le pays s'en va en guerre

Les dits et les démarches du Colonel Sam Hughes ne nous disent rien qui vaille. Pendant qu'on disait dans certaine province, "Laurier battu, le programme naval et impérialiste sont ... comme le "Niobe"..."

Voilà que Laurier est chef de l'opposition et on parle plus que jamais de l'organisation de la milice et en particulier aux guerres de l'empire.

Il est bien vrai que le chef nationaliste a protesté contre un discours de Sam Hughes, une protestation, et c'est tout. Et M. Monk, lui, promet que son département fera de son mieux pour construire des casernes qui feront honneur à la ville de Montréal.

Ministre, nous aimions mieux votre liberté de simple député que vos compromettantes accolades avec votre copain Hughes! —

## Victoire Conservatrice

Après 21 ans de luttes infructueuses, dans la Nouvelle-Ecosse, les conservateurs ont enfin réussi à triompher des libéraux, le 3 janvier dernier, ne leur laissant que deux sièges sur 30. Dans la capitale où l'on s'attendait surtout à ce que les libéraux demeuraient victorieux, les conservateurs l'ont emporté avec une grosse majorité. Avant la dissolution de la Chambre, l'état des partis était celui-ci: 16 libéraux et 14 conservateurs.

## Ils se coupent la queue

Les 2000 Chinois habitant Montréal se sont coupé les cheveux en signe de leur adhésion, au mouvement républicain qui semble triompher sur les troupes impériales en Chine. Aujourd'hui aux restaurants, aux buanderies et aux magasins chinois, il est curieux de voir les fils du céleste empire dépourvu de leur longues tresses de cheveux.

On dit qu'il s'est déjà formé un trust de "perruquiers". C'est dommage que les cheveux ne se transplantent pas, plus d'une personne chauve y demanderait sa part.

## Le trafic dans l'Ouest

Comparaison faite des sommes dépensées pour le transport des passagers et des marchandises, l'Ouest canadien a pris beaucoup d'avance sur l'Ouest américain, dépassant celui-ci de 10 p. c., écrit F. B. Biggar, dans un journal de Toronto. "Ce qui prouve, continue l'économiste torontonien, que l'on a eu tort de s'opposer à la construction du Grand-Tronc Pacifique. La taxe qu'on aura pu prélever à ce sujet a donc été cause que les provinces de l'Est et de l'Ouest se sont rapprochées et unies par un lien commercial plus intime".

## Le roi viendra au Canada

Une nouvelle d'Ottawa nous apprend que le roi George visitera le Canada en 1913 ou 1914, selon toute probabilité. On n'a pas encore fait d'arrangements pour savoir l'époque et la durée de cette visite royale. Mais on croit que le meilleur temps serait à l'ouverture de toute la ligne du Grand-Tronc Pacifique.

## L'hon. Monk a Paris

Le "Free Press", quotidien d'Ottawa publie ce qui suit aujourd'hui: "L'honorable M. Monk, ministre des Travaux publics, quittera bientôt le cabinet. C'est du moins la rumeur qui circule ici et qui vient de politiciens en vue de Montréal. On y ajoute peu de foi cependant.

En plus, l'honorable Philippe Roy, commissaire canadien actuel à Paris serait rappelé. Celui-ci, toujours selon la rumeur, serait remplacé par l'honorable L. P. Brodeur, ancien ministre de la marine. Et l'honorable Monk remplacerait ou M. Brodeur ou M. Roy.

Il pourrait bien se faire aussi que M. Perley serait appelé au ministère des Travaux Publics, et que M. Bourassa serait nommé ministre sans portefeuille avec un siège au Sénat.

## Les richesses du Nord

Le capitaine Pelletier, ancien inspecteur de la Police Montée, vient d'arriver à Winnipeg d'une expédition du Nord, d'où il a apporté plusieurs échantillons de minéraux. Entre autres minéraux, il avait de l'or en assez grande quantité.

D'après ces échantillons on croit que le capitaine Pelletier a découvert la plus riche mine d'or du Canada. Cet explorateur a certifié qu'il avait vu en grande quantité des filons aurifères où il prit les fragments qu'il a apportés. Ces filons donnent de $17 à $200 la tonne de minerais.

## Plus d'immigration jaune

De passage à Ottawa, M. Myaka, député au parlement japonais a affirmé que le Japon empêchera désormais l'émigration de ses sujets au Canada.

## Minoterie pour l'Ouest

Au cours d'une entrevue, M. F. W. Thompson, vice-président et gérant de la Ogilvie Flour Mills Co Ltd, a confirmé la nouvelle que les directeurs de la compagnie avaient décidé la construction d'une vaste minoterie à l'ouest de Winnipeg.

"Le fait est que la demande croissante de nos produits de hautes marques dit M. Thompson nous force à augmenter le nombre de nos minoteries, celles que nous avons actuellement ne pouvant plus suffire.

M. W. A. Black gérant général de la compagnie partira dans quelques jours pour l'ouest afin de choisir la localité où s'élèvera l'édifice et régler les dispositions préliminaires.

La construction comprendra les minoteries, élévateurs, entrepôts; les bâtiments seront à l'épreuve du feu et les travaux commenceront dans le plus bref délai possible. Nous espérons qu'ils seront terminés pour les opérations de l'automne prochain.

La minoterie projetée pourra produire 2008 barils par jour; la capacité de l'élévateur sera de 300,000 minots; dans l'entrepôt on pourra emmagasiner 100,000 sacs de farine".

## Les marchands donnent-ils le papier pour rien

Un statisticien anglais a eu l'idée de calculer ce que coute aux ménagères le papier dont on enveloppe leurs achats d'épiceries. Ce papier représente, en moyenne, 5 p. 100 du poids de la marchandise qu'on pèse empaquetée. Dans toute l'Angleterre, pendant l'année 1909, le commerce de détail a vendu 280 millions de livres de thé, en tablant sur la taxe de 2 1-2 p. c. afin d'être modéré, on constate que le papier livré au prix du thé entre dans ce total pour 7 millions de livres et coûte aux acheteurs $1,700,000. Ces chiffres sont certainement au-dessous de la réalité. Il y a, d'ailleurs, beaucoup de marchandises sur lesquelles la perte est encore plus sensible et dépasse en poids 8 p.c.; car les papiers d'emballage se font de plus en plus lourds. Mais pour s'en tenir au thé, au café, au sucre, au riz, aux raisins secs, on peut compter que, sur tout achat de 5 livres, le client perd couramment un shilling, en d'autres termes, une ménagère, qui dépense par semaine 10 shillings chez l'épicier, en a perdu 26, soit $6.50 à la fin de l'année. Si l'on veut savoir quel avantage les commerçants retirent de ce petit trafic, un autre calcul va nous l'apprendre. Une autre maison qui a dans Londres une dizaine de succursales, fait chaque semaine $5,000 d'affaires. A la fin de l'année elle a vendu $13,000 de papier en place de marchandises, et son papier lui coûte $3,000, soit un bénéfice net de $10,000.

## L'empereur d'Autriche

L'empereur François Joseph a assisté à la cérémonie de l'arbre de Noël au palais hier soir le 24 déc. et a distribué des cadeaux à ses petits-enfants et arrières petits-enfants. C'est la première veillée de Noël que l'empereur passe à Vienne depuis de longues années et il a semblé prendre un grand plaisir à voir ses petits enfants heureux. Il ne montrait aucun signe de sa récente maladie.

## Reforme du Breviere

"L'Osservatore Romano" vient de publier le décret de Pie X réformant le bréviaire.

Cette réforme consiste surtout dans l'abréviation des offices, en sorte qu'ils pourront être lus en une demi-heure, chaque jour.

Il est ordonné aux prêtres de réciter le psautier en entier, chaque semaine. La réforme deviendra en vigueur en 1913.

On se servira des bréviaires actuels avec un appendice.

Trouvé entre Morinville et St-Albert un portemanteau. Le propriétaire peut le réclamer en payant les frais d'annonces, chez M. W. Mercier Légal, Alberta.

## Un heros recompense

L'abbé Richard, ce prêtre de Paris France, qui sauva cinq personnes, lors de la chute d'un autobus dans la Seine il y a quelque temps, vient de recevoir $300 du "Carnegie Hero Fund" français. Les journaux trouvent la récompense infime et disent que la Légion d'Honneur a été accordée pour des faits de bien moindre importance.

## Ils vont a la recherche de l'or

Deux cents hommes avec des traîneaux à chiens se dirigent vers les champs d'or de la rivière des Soixante Milles à 130 milles de Dawson. Le voyage durera six jours et quelques-uns des intrépides chercheurs d'or marchant jour et nuit. C'est une répétition de ce qui s'est vu il y a quatorze ans.

## Les inondations en Georgie

La rivière Ocmulgee, après quarante heures de pluie incessante, vient de déborder et inonde les plaines de Macon. Trente familles ont abandonné leurs maisons et se sont réfugiées sur les hauteurs. Un nommé John Hill s'est noyé. A Milledgeville, la rivière Oconee a monté à 24 pieds menace d'inonder les plaines environnantes.

## Les capitaux etrangers au Canada

D'après M. F. W. Field écrivant dans le Monetary Times, les capitaux investis au Canada sont ceux-ci: l'Angleterre aurait $1,860,000,000. Les Etats-Unis $417,113,22 et la France $70,750,000, la Belgique $11,675,000; l'Allemagne $30,725,000 la Hollande $11,000,000 la Russie $1 500,000.

La plus grande partie de ces capitaux a été investie dans l'Ouest. Ce qui démontre assez les richesses de cette partie neuve du pays.

## Ouverture de ... deux parlement

La quatrième session provinciale s'est ouverte le 2 janvier dernier, à Regina. Cette session occupera le nouvel édifice du parlement pour la première fois.

Tous les jours, à Québec, il y a réunion du cabinet Gouin qui se prépare à la session devant s'ouvrir jeudi prochain. Cette session promet d'être très intéressante, Monsieur Le Roy, député de Lévis répondra au discours du trône et Monsieur Walker le secondera.

## Les nouveaux timbres

Les premiers timbres frappés à l'effigie du roi George V sortiront des ateliers de l'imprimerie du gouvernement cette semaine. Ils ressembleront beaucoup à ceux du roi Edouard VII. En plus ils portent l'inscription suivante: "The Sailor King".

## Une ville de L'Ouest

D'après les derniers rapports, Calgary est évalué à $120.000.000. L'an dernier cette ville n'était évaluée qu'à $50,000,000.

## Institutrice demandee

L'arrondissement de St-Emile de Légal demande une institutrice qualifiée pour enseigner dans l'Alberta: Français et Anglais. Canadienne préférée. —S'adresser à J. Lemire, secrétaire à Légal, Alta.



**Résumé des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.**

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS.-- Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N-B.-- La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

# VENDETTA D'AMOUREUX

Robiat et Tonpon, tous deux étudiants, courtisaient Lili Dubie, une jolie citoyenne de V... Souvent les deux rivaux s'étaient rencontrés à la même veillée, acharnés à la conquête du cœur de Lili.

Robiat lui avait les yeux doux six mois avant qu'elle connut Tonpon. Mais le rival de la dernière heure, âpre, fier, dandy, joli, insinuant, conquit tôt la première place. Et chaque rencontre nouvelle le voyait gagner le terrain que Robiat perdait par la timidité.

Et maintenant Lili regardait indifférente et même d'un œil plein d'ennui son amant des premiers jours.

La haine avait mordu au cœur le désenchanté. Il la cachait avec soin mais elle croissait virulente, mauvaise et prête à exploser.

Le cours universitaire faisait alors place à la vacance du nouvel an.

Robiat et Tonpon se trouvèrent à la même gare, montèrent dans le même train, dans la voiture de seconde.

Il ne se fuyaient pas l'un par espoir de se venger et l'autre pour jouir de la déconfiture de son rival, et ils se rendaient même de compagnie chez Lili.

Tonpon en toilette neuve, pimpant lustré, luisant et frais rasé, portait de nombreux colis et il lui fallut recourir à Robiat pour l'achat de son billet.

Des voyageurs, la plupart hommes du peuple, encombraient la voiture. Les deux étudiants ne purent que difficilement trouver où s'asseoir.

Le convoi filait depuis quinze minutes lorsque parut à la portière le percepteur des billets.

Tonpon fouilla rapidement les poches de son habit et ne trouva point le sien. Il les refouilla et n'y découvrit encore rien.

Il réfléchit quelques instants et assembla ses souvenirs.

—Robiat, mon billet? dit-il.

—Quoi, ton billet? Je te l'ai remis. Si tu l'as perdu, ce n'est pas de ma faute, répondit Robiat, de sa voix la plus indifférente. Seule une petite flamme haineuse avait lui dans son œil bleu, mais si rapide que Tonpon ne la put voir.

Il se refouilla, retourna ses poches, inspecta le parquet, mais ne découvrit nulle trace de billet.

Le percepteur s'avançait lentement.

—Que faire? se disait Tonpon.

Je n'ai point d'argent à gaspiller, et pourtant je veux voir Lili.

Un large sourire illumina son visage rubicond, il avait trouvé.

—Si je me fourrais sous le banc, Robiat, penses-tu que je l'emplirais, mon bonhomme de percepteur."

—C'est ça! reprit Robiat. Nous allons lui en faire avaler une couleuvre. Fourre-toi dessous. Je m'avsoierai au-dessus de toi et tu vas voir si ça va prendre.

Tonpon s'écrasa se recroquevilla, se comprima si bien qu'il put s'introduire entre les pattes de la banquette et un calorifère qui menaçait de le rôtir.

Une odeur âcre, empuantie s'élevait des crachats jaunâtres des fumeurs et des expectorations visqueuses, gluantes et marbrées de sang des catarrheux, lui entrait par la bouche, le nez, les yeux, les oreilles, toutes les pores de la peau, le pénétrait, l'imprégnait, le saturait.

La cendre de pipe et la poussière mêlées au liquide purulent traçaient des sinuosités et des méandres irréguliers sur le bel habit de drap bleu de Tonpon.

Il sentait que ses mains étaient souillées, mais il n'osait même les regarder de crainte que le dégoût ne lui donnât des nausées.

Il allongea le cou pour voir et aspirer un peu d'air moins corrompu, mais la parole brève et impérative de Robiat : "Le percepteur vient", le fit se terrer de nouveau.

Tonpon sentit dans le rire étouffé de son rival que son malheur le réjouissait et il lâcha une bordée de jurons.

—Le voilà, reprit Robiat, cache-toi plus vite que ça.

Tonpon se comprima comme une éponge et disparut totalement sous le banc.

—Votre billet, s'il vous plaît, demanda le percepteur à Robiat.

Celui-ci tendit, bien écartés, deux billets.

—Comment deux billets ? Vous êtes seul ?

—Pardon, si j'ai un compagnon.

—Il est hors de cette voiture ?

—Non. il est tout près de moi. Et de la main, Robiat indiqua négligemment le dessous du banc.

Quoi! c'est là votre compagnon? reprit le percepteur. Mais c'est un fou. Faites-le enfermer.

Sous le banc, Tonpon étouffait de colère, ne pouvait parler et se sentait cuire par la chaleur du calorifère.

—Non, ce n'est pas un fou, répondit Robiat, c'est un type. Il aime mieux voyager comme ça.

Un cri de rage, fit sursauter les voyageurs : un rire bruyant y fit écho.

Robiat s'était vengé.

Hector NIVERVIL

# PETIT BILLET ...

**Le comble du scrupule**

Il n'y a pas que les vieilles filles, grand Dieu qui aient des scrupules bêtes. Notre monde de tartufferie intense nous en montre bien d'autres.

Toutefois, il est curieux de voir jusqu'où peut aller ce raffinement particulier de la conscience chez ces pauvres demoiselles qui, dépendant, s'il faut en croire Max O'Rell, sont un ornement de la société.

Il y a aux environs de mon village une "ancienne" dont les traits aissent à supposer maints succès de jeunesse tant ces ruines du visage conservent encore de ce charme antique que la haine de l'homme n'a pas complètement fait disparaitre.

Elle s'appelle Artémise R..., mais on ne la connait guère que sous le nom d'Arté. ?

Arté est devenue aux alentours le type de la vieille fille scrupuleuse. Pas qu'elle soit d'une dévotion outrée, non, mais elle est un peu maboule.

N'ayant pas de parents, et guère plus de fortune, elle vit seule dans la maisonnette qui l'a vue naître, il y a de cela... mais ne soyons pas indiscrets.

Les voisins, bonnes gens, reçoivent sa visite assez souvent, et malgré les petites taquineries que sa condition civile inspire à ses hôtes, elle aime se joindre à leur table. Sans s'imposer elle sait se faire inviter.

C'est une bonne âme, pas méchante ni maussade, plutôt gaie et d'un sans façon plaisant.

A tout compter, c'est la perle des vieilles filles. Seulement, il y a quelque chose, sans quoi ce serait trop rare. Elle est d'un scrupule farouche.

Faut, avec Arté, les mêmes ménagements, les mêmes réserves de langage que s'il s'agissait d une fillette de huit à dix ans.

Arté est partout reçue sans cérémonie, comme bien l'on pense.

Un jour, elle s'mène chez un habitant de la Côte du M...... un bon écossais, hospitalier comme ses ancêtres chantés dans la "Dame blanche".

C'était au moment du dîner. Arté choisissait toujours bien son heure. Comme elle prend place à table.

—Quelle bonne nouvelle, ma vieille Arté? lui demande le maître de la maison.

Et la bonne femme de déplier son petit bagage de potins, toujours les mêmes; n'y a que les noms qui changent. Encan chez X..., rafle de dindes chez Z..., le nouveau chapeau de la petite B..., les pelleteries de la M..., prochain mariage du garçon de D...

—Et toi, Arté, quand est-ce que tu te maries? interrompt l Ecossais taquin.

—Comment. vieux salaud! reprend-elle indignée, vous n'avez pas honte de parler d'ça en mangeant?

FLAMBEAU.

# ENTIERE SATISFACTION

Ce sont des médecins dont la spécialité est l estomac qui ont découvert le traitement Rexall. Nous avons profité de l'expérience de ces experts.

Notre expérience avec les remèdes Rexall nous a amené à croire que c'est un excellent remède contre l'indigestion et la dyspepsie chronique. Tout ce qui le compose est sain et fait pour les membranes malades de l'estomac. Il est riche en pepsin, le meilleur digestif connu de la médecine. Le soulagement est immédiat après qu'on a pris les remèdes.

Les tablettes de Rexall aident à avoir meilleur appétit, à la digestion et la nutrition. Comme preuve de ce que nous avançons en faveur des Tablettes Rexall, nous vous demandons de l'essayer à nos risques. S ils ne vous donnent pas entière satisfaction, nous nous retournerons l'argent que vous aurez déboursé pour les acheter. Il y a trois dimensions: à 25c, .50 et $1.00. Rappelez-vous que vous ne pouvez les obtenir qu'à la pharmacie, A. J. Hamilton, Morinville, Alta.

Il y a en général dans le cœur de l'homme un fond de faiblesse inépuisable pour les femmes ; c'est sur cette connaissance qu'elles prennent sur lui un si grand empire.





## AVIS PUBLIC

Une session de la Cour de District aura lieu à MORINVILLE, jeudi, le 18 janvier, commençant à 10 heures a. m.

L. F. CLARRY
Député procureur général

Daté à Edmonton, ce 4ième jour de janvier 1912



AVIS -- Une taure du printemps s'est réfugiée chez M. Elzéar Bourgeois, Sec. 6—25—55 O. du 4ième M., depuis l'automne. Poil roux et taille moyenne Le propriétaire est prié de la réclamer.

PERDUE—Une taure de deux ans, brune et blanche, sans cornes, $5. de récompense à qui la fera trouver au propriétaire, M. Joseph Gibault Sec. 28-55-25 4 M., Morinville, Alta

## CAUSERIE MEDICALE

### Tatouage

Dans l'histoire de la famille humaine, les mutilations de la peau occupent une large place. Aussi loin que l'on remonte dans les annales du monde, on retrouve ces pratiques bizarres, à l'aide desquelles on imprime au tégument externe, les modifications les plus variées. Chez les Egyptiens et les Hébreux, dans les histoires grecque et romaine, apparaît également cette espèce de mutilation ethnique, les idolâtres se tatouent la figure de leurs divinités, les esclaves, le nom de leurs maîtres, et souvent les soldats celui de leurs généraux, à ce qu'on nous apprend. Végétons.

Aujourd'hui, l'on peut dire que le tatouage est le vêtement des sauvages et des criminels. Chez les prostituées, il manque rarement; et la prison St-Lazare possède un album photographique qui ferait la joie de plus d'un dilettante. L'oisiveté et la vanité sont mères de ces pratiques pour lesquelles on brave les accidents locaux les plus sérieux. De même, pour satisfaire leur idéal de beauté et leurs étranges aspirations esthétiques, les Polynésiens exécutent sur leur peau des mutilations si profondes, qu'elles altèrent toujours leur santé et peuvent parfois causer leur mort.

Il existe de nombreuses méthodes de tatouage. Celui par piqûres est le plus répandu et le plus ancien.

C'est lui que la tradition a perpétué, jusqu'à nos jours, chez les marins, soldats, et dans certains corps de métiers (tailleurs de pierre, mineurs). En Algérie, les femmes mauresques illustrent ainsi la peau des enfants ou celle des adultes. Elles se tiennent sur les marchés, et, pour des honoraires variables, en argent ou en nature, elles pratiquent à l'aide du charbon pilé, du bleu de blanchisseuse ou de l'encre de Chine, dizanes, têtes énergiques d'Arabes, vers dessins dentelés, enluminures bi-inscriptions du Coran, etc., dans les différentes parties du corps des patients. Seules les représentations de sujets vivants leur sont interdites par la religion. En Polynésie et en Malaisie des femmes ou des prêtres opèrent d'une manière analogue. A Haïti, surtout, le dessin est fort élégant. Aux marquises, les tatous en diffèrent selon l'état social. Les veuves, les esclaves, les nobles, les guerriers sont tatoués diversement. Chez les sauvages, ces pratiques constituent, d'ailleurs, de vérita les décorations honorifiques, et Dumont d'Urville a décrit à cet égard le rituel des Néo-Zélandais.

Au Japon, les plongeurs se couvrent la peau d'un tatouage très serré, dans le but étonnant d'effrayer les poissons anthropophages. De même, les Annamites impriment sur leurs mollets, des têtes de tigres, pour arrêter, pensent-ils les attaques du grand carnassier.

Chez les nègres, on pratique le tatouage par "mouchetures", qui sert essentiellement à différencier les tribus. Le tatouage par "cicatrices" consiste, d'après Magitot, en incisions étendues, dont on éloigne les bords pour que la cicatrisation laisse sur la peau des traces blanchâtres. C'est le tatouage des invasions barbares; d'après Ammien Marcellin, les cavaliers d'Attila avaient ainsi le visage cicatrisé.

Le tatouage le plus barbare est celui par ulcération ou brûlûre. Analogue à la marque des chevaux, des esclaves et des anciens forçats, il est fort douloureux, mutile, et tord les téguments, et les transforme en groupes de végétations et de champignons étranges. C'est l'ornement du front des Tasmaniens; ce sont les épaulettes des Australiens, les étoiles lombaires ou fémorales des Zoulous. Enfin, le tatouage sous-épidermique consiste à passer sous la peau des fils enduits de graisses et de suie; c'est l'ingénieux procédé qu'a trouvé le premier Nordenssjold chez les peuplades du Pôle; ce procédé est spécial à ces peuplades qui devraient bien prendre un brevet.

D'après les tatouages, on distingue très bien géographiquement les groupes ethniques, on les répartit, on les classifie. Dumont d'Urville dit que le tatouage ajoute de l'énergie aux traits du visage, éloigne les moustiques, et qu'il endurcit la peau contre les intempéries saisonnières et les outrages des ans. Mais le vrai but du tatouage, c'est de révéler instantanément, mieux que toute autre décoration, et sans le secours des uniformes, la condition et le rang de ces hommes inférieurs.

La pratique du tatouage est dangereuse. Elle peut causer des abcès, des érisypèles, et même le tétanos.

Feu Tardieu a cité des cas de syphilis transmis ainsi, soit que le tatoueur syphilisé tient son aiguille entre ses dents, soit parce qu'il délaie l'encre dans sa propre salive. Aussi dès 1860, les directeurs du service de santé de la marine, ont-ils, par des circulaires motivées, engagé les matelots à renoncer au tatouage, à ses pompes et à ses œuvres. Il est, d'ailleurs, le caractère spécial du tatouage en général que l'on regrette toujours. Vous connaissez d'ailleurs, à ce sujet, l'histoire de Bernadotte. Un jour que ce prince hésitait à laisser pratiquer sur son bras une saignée nécessaire, son médecin lui en demanda la cause.

—Jurez, lui dit Bernadotte de ne révéler à personne ce que vous verrez sur mon bras.

Le médecin jura et découvrit aussitôt un superbe bonnet phrygien gravé: "Mort aux rois!"

Cette histoire est dédiée à ceux qui seraient tentés de faire tatouer sur leurs bras leurs opinions politiques successives. Hélas! les opinions se changent plus facilement que les tatouages!

## BON AVIS AUX VIEUX

Les vieillards devraient choisir avec soin leurs remèdes.

Nous avons un remède sain et qui est particulièrement recommandable pour les personnes agées et les personnes de faible constitution qui souffrent de constipation ou autres troubles intestinaux. Nous sommes si certains que notre remède guérira ces maux et donnera entière satisfaction à tous, que nous l'offrons avec garantie c'est-à-dire que nous rembourserons votre argent si notre remède faillit. Ce remède a nom Rexall.

Les remèdes de Rexall se prennent comme des bonbons ils agissent aussitôt pris et peuvent être pris à toute heure du jour et de la nuit. Ils ne causent pas la diarrhée, non plus la nausée, la toux ou autres malaises. Ils ont une action douce mais sûre sur les organes avec lesquels ils viennent en contact, agissent, ce semble comme un tonique régulier sur les parois des intestins, prévenant ainsi toute faiblesse et aidant à mettre les intestins dans un état normal. Trois dimensions, 10c., 25c., et 50c. Vendu seulement à notre pharmacie. A. J. HAMILTON, Morinville, Alta.

## LE DRAPEAU

C'était à Waterloo... Autour de nos soldats s'entassaient les morts anglais et les cadavres prussiens. Là parmi ces héros, combattaient les capitaines Fougerel et Malapeyre, placés au centre, sabre en main, autour du porte-drapeau. Pâles de fureur, ils jettaient à l'ennemi des injures terribles, étouffées sous le fracas de la bataille. Une balle, tout à coup, vint frapper au front l'officier qui tenait le drapeau tricolore. Un filet de sang coula du front troué de ce brave; blessé à mort, il se tenait debout, encore cramponné à la hampe du drapeau. Puis, brusquement, ses doigts se détendirent et il tomba de toute sa hauteur, la face dans la boue sanglante.

—Fougerel! s'écria Malapeyre, à toi le drapeau.

Fougerel saisit l'étendard échappé de la main du mourant et le brandit avec une colère superbe, l'agitant au-dessus des bonnets à poil et faisant claquer ses plis comme une bravade à l'ennemi. Une balle vint fracasser l'aigle et l'emporta, et le capitaine sentit vibrer dans sa main le drapeau qui semblait frissonner comme un être blessé.

En ce moment, les Prussiens avançaient lentement, mais sûrement poussaient leurs masses sombres sur les troupes qui pliaient. Déjà quelques soldats, effarés, se détachaient du groupe héroïque. Alors, il sembla à Fougerel qu'il entendait un grand cri poussé par Malapeyre et qui lui ordonnait de sauver le drapeau. Ces deux hommes se regardèrent indistinctement dans la fumée sombre. Ce ne fut qu'un éclair. Ils se comprirent. La partie était perdue.

—Ils sont trop! ils sont trop! disait Malapeyre.

Tout à l'heure, les soldats de Blucher allaient arracher aux soldats mourants le drapeau des grenadiers de la garde. Il fallait le leur dérober, le leur arracher, il fallait le détruire. Fougerel fit glisser à terre la hampe qu'il tenait dressée et, la brisant sur un canon, tandis qu'il arrachait l'étoffe de soie:

—Enterres-le, dit-il à son ami.

Il y avait à leurs pieds, parmi les cadavres, un écouvillon cassé; Malapeyre s'en servit pour faire un trou assez profond dans la terre détrempée, boueuse, et quand il eut fini, recouvrant le drapeau, les lambeaux de soie, d'une couche de terre rouge de sang puis trépignant sur cette sorte de tombe, quand il releva la tête vers Fougerel, il entendit le capitaine qui lui disait, avec un geste fier:

—Maintenant, vive la France! on peut mourir!...

Fougerel et Malapeyre furent laisés pour morts sur le champ de bataille. Tous deux blessés, l'ambulance les sépara longtemps; on les avait transportés dans les fermes et soignés là, tant bien que mal. Les paysans qui les avaient recueillis les avaient reçus à demi vêtus, les poches vidées par les maraudeurs, et il leur fallut, une fois guéris, regagner le pays à pied, étape par étape plus semblables à des mendiants qu'à des soldats. Mais ils se sentaient assez riches d'avoir enfoui comme des avares, le seul trésor qu'ils estimassent plus que tout au monde, car il représentait l'honneur national, il portait les couleurs françaises et leur semblait comme une image vivante de la patrie.

JULES CLARETIE,
de l'Académie française

L'effronterie est une suite naturelle de l'ignorance quoiqu'elle ne s'aperçoive pas des son origine.

On rougit plus souvent par amour propre que par modestie.

De toutes les passions violentes, celle qui s'ed le moins mal aux hommes, c'est l'amour.

# UN ANCIEN

Il mourut à quatre-vingt-dix-neuf ans, un soir triste de l'automne. On eut dit que la mort avait peur de faucher l'épi mûr de sa vie.

Il dort sous quatre pieds de terre, à l'ombre de l'église où il a tant de fois prié, au bout des sillons fertilisés par ses sueurs et où mûrissaient ses avoines et ses blés.

Avec lui disparait un de ces types vénérables, qui sont la tradition vécue des anciens Canadiens. — le type fier, habillé d'étoffe du pays, musclé d'acier et taillé en force, pétri d'honnêteté, de rude franchise, de courage joyeux dans les labeurs et la faim, sacré par tous les privilèges de la vieillesse, de la foi profonde, du travail fécond et nourricier de la race ;— un des Anciens à qui nos mœurs laissent peu de successeurs, un des humbles qui nourrissent la Patrie sans songer qu'ils sont grands patriotes, un des forts qui accomplissent tout leur long devoir héroïque, et qui riraient de s'entendre appeler des héros. Ils ne savent pas que sur eux s'appuie la vie nationale, et c'est tant mieux! ils s'indigneraient peut-être trop contre la légèreté ingrate qui les dédaigne en vivant de leur cœur et de leurs bras.

Tout enfant, il serait mort de faim et de froid, sans le secours d'un ami. A vingt ans, il acheta un coin de terre,—conquête bien-aimée de son travail et première réalisation de ses espoirs de jeunesse. C'était à l'époque où l'on coupait le blé à la faucille, le matin au petit jour et le soir encore sous les étoiles.

Un jour il s'aperçut, en revenant du marché, qu'un acheteur lui avait donné une piastre de trop pour son orge. Il rebroussa chemin, fit six milles et dit au marchand : "Vous vous êtes trompé dans vos calculs, cette piastre est à vous". et il revint allégé et content.

Il aimait la politique ; mais, dans une élection fameuse, un candidat lui ayant glissé dans la main des billets de banque, en le priant de "convaincre" trois ou quatre électeurs, il laissa les billets tomber à terre, et fixant sur le candidat deux yeux où flambait l'indignation : "Monsieur, dit-il, ramassez votre argent! Je ne serai pas de l'autre parti, parce qu'il n'a pas ma confiance, et je ne suis plus du vôtre, parce que vous me l'avez ôtée. Allez!" Et il ne toucha plus jamais à la politique.

Il y a huit ans, je le rencontrai qui revenait de son champ :

—La récolte est belle, lui dis-je, le bon Dieu nous gâte.

—Oui, répondit-il, de sa voix de vieillard ému, le bon Dieu est bon! Je lui ai demandé de la santé: eh! bien, il y a quatre vingt-dix ans que j'en dépense, et j'en ai encore tout plein. Je lui ai demandé une femme forte et aimante : il m'a donné une compagne qui m'a aimé et a travaillé ferme à mes côtés soixante-deux ans. Je lui ai demandé de nombreux enfants : il m'en a donné une douzaine et demie, et pas un ne m'a fait de la peine et n'a dérogé. Je lui ai demandé chaque matin le pain quotidien que j'ai bien gagné ; il y a ajouté le bonheur et de l'instruction pour mes fils.

Je le bénis.

Jeune homme, ajouta-t-il, aimez la terre qui nourrit, travaillez fort! Il n'y a rien de bon comme du bon pain gagné!

FRANC… LEMARC.

## L'INFIDELE

Et s'il revenait un jour,
Que faut-il lui dire ?
—Dites-lui qu'on l'attendit
Jusqu'à s'en mourir......

Et s'il m'interroge encore
Sans me reconnaître ?
—Parlez-lui comme une sœur ;
Il souffre peut-être……

Et s'il demande où vous êtes,
Que faut-il répondre ?
—Donnez-lui mon anneau d'or
Sans rien lui répondre……

Et s'il veut savoir pourquoi
La salle est déserte ?
—Montrez-lui la lampe éteinte
Et la porte ouverte……

Et s'il m'interroge a…
—Dites-lui que j'ai so…
De peur qu'il ne pleur…

MAURICE MAETERLINCK

## RECETTES

POTAGE CREME D… RIZ AU CONSOMME. — Prenez … qualité, riz de la Carolin… de 1ère … le à plusieurs eaux. Met… et lavez… un bouillon de volaille bi… dans … bouillant. Faites conti… dégraissé … pendant une heure à … l'ébullition. Passez le potage, et ajout… doux … bon consommé en quantité … du … Passez à nouveau le potage … suffisante … très fine passoire. Remett… dans une … côté du fourneau, liez avec … sur le … me double dans laquelle vo… la crème … battu trois ou quatre jau… avez … ajoutez 5 onces de beurre … d'œufs; … frais. … et très

TIMBALE DE MACARONI … —Faites cuire et blanchir le maca… ni, l'assaisonnez une fois blanch… avec du beurre, y mélanger de… trois … œufs de la crème épaisse … fromage râpé. Beurrer un mou… mettre une tranche de jambon … le fond de ce moule, puis une c… he de macaroni et ainsi de suite … qu'en haut du moule, couvrir le m… et faire cuire au bain-marie pen… une heure.

LIEVRE A LA SAUCE D'E… ER —Dans le four du fourneau, po… sur une lèche-frite bien beurrée … tes cuire un beau râble de lièvre, … ont vous avez eu soin d'enlever les … fois peaux pour le rendre très tendr… Le lièvre doit être frais et n'avoir … point mariné. Vous avez retiré le fo… que vous hachez et mettez dans u… casserole avec huit échalottes, un … gousse d'ail, un verre de vinaigre … un verre d'eau, du sel, du poiv… du thym et du laurier. Donnez … heure et demie de cuisson. Pass… au fin tamis la sauce d'enfer. … mettez-la sur le feu, ajoutez un gr… morceau de beurre crème, le sang … lièvre parfaitement frais et serve… brûlant.

CHOUX DE BRUXELLES AU… TES —Après avoir débarras… les choux nains des feuilles jaunes … les entourent et avoir coupé les … ues,

jetez-les après les avoir lavés à plusieurs eaux, dans une casserole d'eau bouillante salée. Retirez-les au bout d'un quart d'heure, ou vingt minutes puis placez-les soigneusement égouttés dans une casserole où vous aurez fait fondre environ un quart de livre de beurre ; ayez soin de ne pas laisser roussir ; assaisonnez avec une quantité raisonnable de sel et de poivre, un soupçon de muscade. Faites cuire quelques minutes en mouillant, si nécessaire, avec un peu de jus de veau ou à défaut une ou deux cuillerée de bouillon. Servez accompagné de beurre fondu.

## DISTRACTIONS

Que faire en chemin de fer, si ce n'est dormir ?

Une compagnie anglaise a pourtant trouvé mieux. Elle a pensé que si les voyageurs s'endorment, — c'est qu'ils s'ennuyaient.

Elle a alors installé dans tous les wagons un petit appareil qui permet moyennant un penny, de se rendre compte de la vitesse exacte du train.

...Jusqu'ici les recettes ont été superbes. Les voyageurs sont, en effet, heureux de se rendre compte de la vitesse à laquelle ils marchent.

Et puis... ça coûte si peu! et ça ne fait tort à personne.

## Ne nettoyez jamais vos ongles si vous voulez les avoir propres

Ceci peut paraître paradoxal à première vue. Pourtant il est indiscutable que beaucoup de ceux qui ne parviennent pas à posséder des ongles nets sont justement ceux qui les nettoient le plus fréquemment et se servent dix fois dans la journée de la lame d'un canif.

Jamais un corps dur ne doit être passé sous l'ongle. Le canif, en grattant, soulève de petites lamelles qui forment des aspérités, lesquelles retiennent à merveille les poussières. Pour que l'extrémité de l'ongle demeure propre, il faut avant tout qu'elle possède intérieurement un poli parfait. Donc un brossage énergique est le seul bon système. De temps en temps utilisez le citron en plongeant l'extrémité des doigts à l'intérieur du fruit et en tournant de tous côtés. Le citron non seulement nettoie les ongles à merveille, mais possède le précieux privilège de faire tomber les petites peaux appelées "envies". m

## La pisciculture dans l'Ouest

George H. Bradbury, député de Selkirk, a discuté avec le ministre de la marine et des pêcheries la question des établissements de pisciculture du lac Winnipeg. Le principal établissements est actuellement à l'embouchure de la rivière Pereus. Il est question de le transporter à l'embouchure de la petite Saskatchewan, où le poisson blanc fraie naturellement.

Cette année, le grand établissement de la rivière Pereus est resté sans emploi, tandis que s'il avait été à l'embouchure de la petite Saskatchewan, il aurait rendu de grands services aux pêcheries. M. Bradbury demande aussi l'érection d'un nouvel établissement piscicole à l'extrémité nord de la Grosse Isle, qui sera prochainement en communication avec le réseau téléphonique du gouvernement du Manitoba. Il s'occupe aussi de l'établissement d'un poste de télégraphie sans fil à Gimli, pour la sécurité des navires des lacs. On croit que cette station rendra de grands services à la navigation.

Le département des Travaux Publics a accordé le contrat pour le nouveau quai à Gimli, à Buchanan et Fraser de Winnipeg. Les travaux seront commencés sans retard et on croit que le quai sera prêt pour l'ouverture de la navigation au printemps. La plus basse soumission a été acceptée.

## ANNEE BISSEXTILE

Si tous les souhaits dont nous sommes inondés ce temps-ci se réalisent il est à craindre que nous succombions sous le faix du bonheur; il est peu de tempéraments assez robustes pour supporter, pendant trois cent soixante-six jours, un jet ininterrompu de plaisirs et de joies.

A cette belle époque des "fêtes", chacun s'ingénie à découvrir ce qui manque afin de vous le souhaiter ; à celui-ci, la fortune; à celui-là, la réussite dans une nouvelle entreprise ; à celle ci, la santé ; à celle-là... un mari.

Ce dernier vœu sera, cette année bissextile, … une réalisation facile. Les jeunes filles et les jeunes veuves n'ignorent pas que le retour du mois de février à vingt-neuf jours remet en vigueur ce que je n'hésite pas à appeler l'une des plus belles conquêtes du féminisme : la faculté de se choisir un seigneur et un maître.

Il est maintenant admis que la femme est l'égale de l'homme— et ce n'est pas peu dire!... Alors, pourquoi n'accorde-t-on que tous les quatre ans au sexe appelé si justement le "beau", les prérogatives dont jouit sans cesse l'autre sexe? C'est là une criante injustice. Grâce à Dieu! il y a belle lurette qu'on ne croit plus que

Du côté de la barbe est la toute puissance.

Il n'y a plus, ni d'un côté ni de l'autre, de toute-puissance, et la puissance est très diversement répartie chez tous les individus des deux sexes. Les "suffragettes", qui pour n'avoir pas de barbe n'ont pas moins du poil roux aux yeux, vous démontrent quand vous voulez— et même quand vous ne voulez pas— qu'elles ne le cèdent en rien aux hommes quand il s'agit de faire du tapage et de casser des vitres.

En attendant une réforme de notre vie sociale et la refonte des lois de l'étiquette, il est acquis que les femmes pourront cette année faire des demandes en mariage. Combien d'heureux hyménées nous devrons à cette sage pratique : on ne me croirait pas si je donnais le nombre exact des pauvres vieux garçons qu'une insurmontable timidité retient dans le célibat... Allons, mesdames ! un bon mouvement!

LEON LORRAIN

La plus douce des sociétés devrait être celle du mariage, auquel la religion même imprime son caractère pour en rendre les nœuds plus forts et plus heureux; rien cependant n'est plus ordinaire que de voir des personnes qui ne pouvaient vivre sans s'unir, se négliger, s'oublier, se haïr dès que leur union est formée.







## Cartes Professionnelles

Toutes communications doivent être adressées :
"LE PROGRES"
Morinville, Alberta.

# PAGE LOCALE

M. et Mme Cléophas Turgeon ingénieur au service du gouvernement, sont venus passer quelques jours chez leur fils Louis et leur fille, Mad Amyot, à Morinville.

Ils sont repartis enchantés de la sympathique réception que leur a faite leurs parents et leurs nombreux amis.

C'est avec regret que nous les avons vu partir, mais nous gardons l'espoir qu'ils reviendront encore nous faire visite bientôt.

Le Rev. Père Louis Simard O.M.I., professeur au juniorat à Strathcona est venu passer quelques jours chez le Rév. M. Ethier, notre curé. Nous le remercions de l'honneur qu'il nous a fait en venant visiter nos bureaux. Le Rv. Père est reparti émerveillé de voir la marche progressive dans laquelle s'avance le "Progrès" et lui prédit un avenir aussi fructueux que prospère.

Achetez vos médecines pour la toux ainsi que les remèdes contre le froid à la Pharmacie Hamilton.
? Nous vendons aussi des thermomètres et des bouteilles à eau chaude.

M. J. A. Nantel a été choisi comme secrétaire trésorier de la ville à une assemblée du Conseil tenue le 8 courant.

AUX ASSISES.
Un vieillard de quatre-vingts ans s'entend condamner à vingt ans de travaux forcés.
—Oh! merci, monsieur le président, je n'espérais pas vivre si longtemps, et combien je pourrai tout à mon aise fumer le fameux tabac vendu par J. A. Morrill, au numéro 243 Jasper Ouest Edmonton.

A l'assemblée annuelle du District d'école Thibault, tenue le 2 courant M. Jos Gibault a été élu commissaire et remplace M. Thomas Houle qui sortait de charge. Nos félicitations à M. Gibault.

M. Emery Tellier a été réélu commissaire de l'école Tellier à l'assemblée annuelle tenue le 6 courant. M. Ildège Tellier a été engagé comme secrétaire-trésorier du district, à la place de M. Omer St-Germain qui a refusé la charge.

M. J. A. Nantel nous prie d'annoncer aux contribuables de Morinville que, pour la plus grande satisfaction du public, il aura son bureau chez lui, avenue Grandin porte voisine de la Royal Tailoring Co.

To whom it may concern be it known that we the undersigned have been witnesses to the draw at G. M. Deschenes Store and that No. 77 was taken out from the box and it proved to be that Mrs Napoléon Meunier was the luckey one.
Signed :
Henry No'ert Joseph Kraus ? J. B. Wilson, Arm. Tellier. Alex. Tellier I. Wardell.

Received from G. M. Deschenes, merchant of Morinville, Alta., the sum of $19.95. (Nineteen Dollars and ninety Five cents), being the full amount of cash purchases made at this store, since the 9th day of december 1911.
The said sum of $19.95 whom I have received has been won by me on the 30th day of December 1911 in the contest that gave each buyer the same chance I had."
(Signed) : Mrs Nap. Meunier,

Un de nos amis nous raconte qu'étant allé acheter un cigare au Royal Cigar Store, Jasper East, il avait ri comme on peut avoir rarement l'occasion de le faire. Il y avait en ce moment vingt personnes dans le magasin, tout dégustant un de ces bons cigares comme on peut seulement en trouver dans ce magasin et en ce moment il ressemblait à un vrai champ de bataille. Pourquoi? Si vous voulez le savoir, allez goûter un de ces bons cigares et demandez Vous rires de bon cœur...
N'oubliez pas l'adresse : 257 Jasper Est, Edmonton.

## ECHOS D'EDMONTON

Nous apprenons que Monsieur Frontier a cédé son bail 647 Première rue à Monsieur Touchette. Monsieur Frontier occupe maintenant le No 621 Première Rue.

Nous apprenons aussi que M. Raoul Bélanger doit ouvrir bientôt un magasin de cigares sur la première rue. Succès à notre entreprenant compatriote.

Edmonton a depuis aujourd'hui une industrie nouvelle par le fait que la manufacture de charrues VanSlycke fait application au bureau provincial pour opérer dans l'Alberta.
Vive l'industrie ; et celle-là surtout ne manquera pas d'aller de l'avant.

Voici qu'on commence à avoir peur de la rage ici, et plusieurs chiens déjà ont été tués par la police dans les derniers dix jours. Le conseil saura prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun danger d'épidémie soit à redouter, et surtout aura devoir sera de se bien renseigner et savoir si les chiens tués, étaient bien atteints d'hydrophobie.

BOIS A FAIRE SCIER PAR SOUMISSION

Des soumissions pour scier 200,000 pieds de bois seront acceptées jusqu'au 6 janvier 1912 par
J. A. BRUYERE,
Légal, Alta.